

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 495

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Déc. 2007

Certains cuistres, qui croiraient déroger en s'exprimant simplement, se délectent de phrases à effet, de mots ronflants, de périphrases ampoulées, de néologismes faussement savants. Cette propension à remplacer des mots simples par des termes compliqués recouvre bien souvent l'ignorance et la pauvreté d'idées.

## Acronymes, abréviations, sigles

Il convient de faire une distinction entre ces mots, qui ne sont pas absolument synonymes.

Le mot *sigle* désigne une *initiale* servant d'abréviation ou un groupe de *lettres initiales* constituant l'abréviation de mots fréquemment utilisés : M., CFF, CICR.

L'*abréviation* est la *réduction* d'un mot, d'une suite de mots à certains de leurs éléments (art., chap., op. cit.) ou la réduction d'une expression à l'initiale des mots qui la composent (n.d.l.r, s. à r.l.).

Parce qu'il fait « savant » le mot *acronyme* est utilisé abondamment (et abusivement) pour désigner n'importe quelle abréviation. On ne peut parler d'acronyme que lorsque le sigle peut se lire syllabiquement, comme un mot : Unicef, sida, cedex.

C.Q.F.D.

(Défense du français, n° 495, décembre 2007)

## « Black-out »

Emprunté de l'anglo-américain *black-out*, terme de théâtre désignant l'action d'éteindre les feux de la rampe pour augmenter l'effet de scène.

Ce terme s'est employé dès le début de la Seconde Guerre mondiale à propos de l'obscurité totale imposée par la défense passive afin de rendre plus difficile l'action de l'aviation ennemie. *Obscurcissement, camouflé, couvre-feu, obscurisation* (Québec, Belgique).

Fig. : Secret, silence gardé sur une affaire par une décision officielle. *Observer un silence complet, garder le secret ; étouffer, cacher, dissimuler, occulter* un fait, un accord, un événement ; ne pas le révéler au public.

(Défense du français, n° 495, décembre 2007)

## En boucle

« Qu'on se le dise et qu'on se le répète en boucle » ; « il est serein, répète en boucle son entourage » ; « l'orchestre en boucle et à l'unisson a chanté les louanges du souverain », etc.

Il n'est bientôt plus un seul article de presse ou communiqué des médias sans que l'on rencontre cette expression, qui fait actuellement fureur.

Adoptée aussitôt par les dictionnaires, elle désigne un mode de diffusion dans lequel la séquence est répétée plusieurs fois, diffusée de manière ininterrompue, recommençant aussitôt finie.

L'usage excessif de cette expression devient ridicule. On dira aussi bien : répercuter une information, la répéter sans cesse, continuellement ; la répandre autour de soi, redire, réitérer, ressasser.

(Défense du français, n° 495, décembre 2007)

## « Booké »

Ce terme vient de faire son apparition dans le Robert Plus. De l'anglais *booking* « location, réservation », il signifie a) complet : tous les vols sont bookés ; b) occupé : le dentiste est booké jusqu'à la fin du mois.

L'extrême pauvreté du vocabulaire français (*complet, loué, retenu, plein, comble, occupé, pris*) rendait indispensable ce nouvel anglicisme.

Principal fournisseur et promoteur de l'anglo-américain dans le vocabulaire français, le Robert pourra bientôt, lui aussi, afficher complet. C'est vraiment là ... le « booké » !

(Défense du français, n° 495, décembre 2007)

## Coupes claires, coupes sombres

Au sens propre, ces deux expressions sont utilisées en sylviculture. Contrairement à ce que laisserait croire un emploi erroné mais fréquent, *une coupe sombre* est une coupe de peu d'importance, où l'on abat quelques arbres seulement, le sous-bois restant obscur.

La *coupe claire* est une coupe importante d'arbres au même endroit, formant une clairière.

Au figuré, faire des coupes sombres c'est, au contraire du sens propre, pratiquer de larges coupures dans un texte, de fortes réductions de crédits ou de personnel dans une entreprise.

(Défense du français, n° 495, décembre 2007)

## « Drone »

« La garde aérienne suisse a, pour la première fois, fait voler un drone (*sic*). »

Mot anglais signifiant « bourdonnement, ronronnement, vrombissement », il désigne un petit avion de reconnaissance sans pilote, télécommandé ou commandé. Par conséquent : *avion sans pilote, avion de reconnaissance, avion téléguidé*, etc.

*Drone* s'écrit sans accent circonflexe.

(Défense du français, n° 495, décembre 2007)